



Une pierre à la fois

Le projet de conservation de Province House

Le lieu historique national Province House est actuellement fermé en raison d'un vaste projet de conservation. L'édifice de plus de 170 ans a grand besoin de travaux de restauration. Province House est un édifice historique et complexe, et ce projet de remise en état du bâtiment tout en respectant sa valeur patrimoniale et ses éléments caractéristiques représente un défi unique.

Le gouvernement du Canada investit 47 millions de dollars dans le projet de restauration de Province House, puisqu'il s'agit du lieu de naissance historique du Canada, en plus d'être le siège de l'Assemblée législative provinciale de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce projet de cinq ans a commencé en 2015 et prendra fin en 2020. Pour connaître tous les détails du projet, consultez notre site Web : www.parcscanada.gc.ca/provincehouse.

Dans ce bulletin périodique, vous en apprendrez davantage sur l'histoire de Province House et sur les efforts déployés pour préserver cette pièce emblématique de notre patrimoine culturel.

Lieu historique national Province House, Charlottetown (Î.-P.-É.)

Éléments caractéristiques de Province House

- La conception symétrique du bâtiment
- Les élévations extérieures équilibrées avec portiques centraux et frontons
- L'usage décoratif des colonnes et des pilastres
- Les murs extérieurs en maçonnerie
- Les caractéristiques architecturales de la Salle de la Confédération
- Les détails de l'intérieur, notamment l'escalier central, les voûtes des corridors, les médaillons des plafonds, les moulures et les fenêtres à guillotine en bois.

Apprenez-en davantage sur ces éléments en visitant notre site Web : www.parcscanada.gc.ca/provincehouse



Faits saillants

- Le lieu historique national Province House a été construit entre 1843 et 1847. Il est le lieu de naissance historique du Canada et siège de la l'Assemblée législative provinciale de l'Île-du-Prince-Édouard.
- La première session de l'Assemblée législative provinciale de l'Île-du-Prince-Édouard a eu lieu dans le bâtiment en janvier 1847.
- Province House appartient à la province de l'Île-du-Prince-Édouard et est géré à titre de lieu historique national par Parcs Canada grâce à une entente signée avec la province en 1974
- Entre 1979 et 1983, Parcs Canada a entrepris un important projet de rénovation afin de redonner à l'édifice une partie de son apparence de 1864.
- De 2011 à 2013, d'autres rénovations ont été faites avant les célébrations de 2014 qui marquaient le 150e anniversaire de la Conférence de Charlottetown.

La première phase est en cours

Les travaux du projet de conservation du lieu historique national Province House sont maintenant en cours. À la suite de l'appel d'offres, Quinan Construction d'Orillia, en Ontario, a été sélectionnée pour gérer la première phase des travaux.

Quinan Construction est sur les lieux depuis le 24 avril 2017. Cet entrepreneur a mobilisé des travailleurs clés de l'Ontario et a complété son équipe de travail avec de la main-d'œuvre locale. La majorité des sous-traitants de ce projet sont des entreprises de l'Île du Prince Édouard. De plus, des diplômés du programme de menuiserie patrimoniale du Collège Holland ont également été sélectionnés pour travailler au projet de conservation de Province House.

Durant la première phase du projet, l'entrepreneur a stabilisé l'édifice afin d'en assurer l'intégrité structurale. Les systèmes mécaniques et électriques ainsi que toutes les fenêtres et les portes extérieures sont retirés. L'entreprise déterre la fondation, remplace les fondations sous les portiques nord et sud, et installera un échafaudage en acier autour de tout le bâtiment.

Tout au long du projet, l'accès piétonnier restera en place entre les rues Grafton et Richmond. De nouveaux trottoirs sont aussi aménagés du côté est du bâtiment, entre l'édifice Coles et Province House. L'accès à partir de la rue Richmond le long du Centre des arts de la Confédération jusqu'au théâtre extérieur demeurera également.

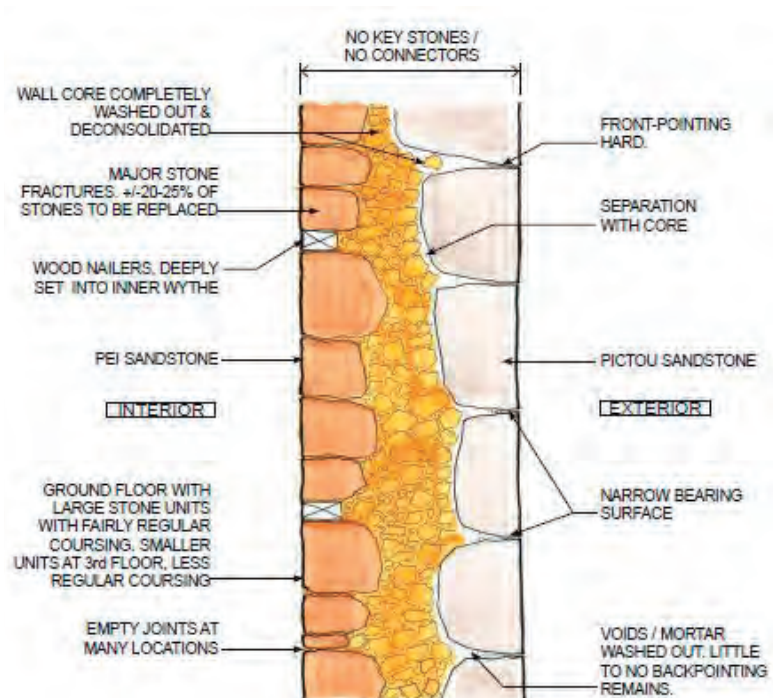
Si ces murs pouvaient parler

Dans le cadre de l'approche de conservation du lieu historique national Province House, la proposition actuelle est de retirer des pierres des murs extérieurs une par une et soigneusement les cataloguer et entreposer. Vous vous demandez peut-être quelles sont les raisons de cette approche. Voici l'histoire derrière les murs.

Lorsque Province House a été construit en 1840, les constructeurs ont utilisé une technique courante de l'époque : deux assises de pierres séparées par une insertion de gravats. Comme vous pouvez voir dans ce croquis, la face extérieure de ce mur a été construite en grès de Pictou gris. Ces pierres étaient carrées à l'extérieur, mais irrégulières et inégales sur les autres côtés. La paroi intérieure quant à elle était faite de grès de l'Île.

Au cours des 170 dernières années, l'eau de pluie s'est infiltrée entre ces deux parois et a grugé le mortier souple, détériorant l'état des murs. Lorsque l'équipe du projet de conservation a ouvert un mur pour en inspecter l'état intérieur, des dommages importants sont devenues évidentes.

Pour bien régler ce problème, nous examinons attentivement les murs extérieurs, une pierre à la fois, et réparons les dommages. Il s'agit d'une tâche monumentale!



Section du mur de maçonnerie extérieure présentant des problèmes typiques de détérioration. (en anglais seulement)

Province House ou l'édifice colonial

Un bâtiment d'un tout autre nom

Le bâtiment maintenant connu sous le nom Province House a d'abord été l'édifice colonial. Ce n'est qu'en 1873 que l'Île-du-Prince-Édouard est entrée dans la Confédération; avant cette date, l'Île était une colonie britannique.

Dans les années précédant la construction de l'édifice colonial, Charlottetown est une ville très différente. Sur ce plan de la ville de Charlottetown datant de 1817, vous pouvez constater l'aire connue comme le carré Queens réservée aux édifices gouvernementaux, aux églises et à un marché.



Plan de « Charlotte Town » par John Plaw, 1817 (Archives publiques de l'Île-du-Prince-Édouard, carte 0887). En anglais seulement.

Avant la construction de l'édifice colonial, les membres de l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard se réunissent d'abord dans des maisons privées et des tavernes et plus tard, au palais de justice conçu par John Plaw. En 1837, le lieutenant-gouverneur sir John Harvey fait comprendre à l'Assemblée législative que la colonie doit avoir un nouveau bâtiment servant à conserver en lieu sûr les documents publics. Tous sont d'accord et 5 000 livres sont versées pour la construction d'un édifice où loger les deux chambres de la législature et les bureaux de la colonie. Il faudra un autre montant d'au moins 5 000 livres pour terminer l'édifice en ajoutant des locaux pour la Cour suprême.



Le palais de justice conçu par John Plaw, qui a abrité l'Assemblée législative de l'Île-du-Prince-Édouard de 1812 à 1847 (Cullen 1977, 237).

COLONIAL BUILDING.

Colonial Secretary's Office, Charlottetown,
Prince Edward Island, 2d May, 1842.

SEALED TENDERS will be received at this Office until **FRIDAY, the first day of JULY** next, for the Erection and Completion of the **COLONIAL BUILDING**.

Tenders to express the several departments of Work and Materials, as under:

Nova Scotia Stone, for the outside Walls, in one tender.

All Stone-cutters', Masons' and Bricklayers' work and materials, (except Nova Scotia Stone, as above), in one tender.

All Sawyers', Carpenters' and Joiners' work and materials, in one tender.

All Plasterers' work and materials, in one tender.

All Painters' and Glaziers' work and materials, in one tender.

All Slaters' work and materials, in one tender.

All Plumbers' work and materials, in one tender.

Plans, Elevations, Sections and Specifications of the whole may be seen on application as above.

Ample Security will be required for the due performance of each Contract.

The Pictou Observer, Halifax Times and Nova-Scotian, St. John Courier, and Miramichi Gleaner, will please insert the above four times.

Avis d'appel d'offres pour la construction de l'édifice colonial, du Royal Gazette [Charlottetown], 21 juin 1842 (Cullen 1977, 241). En anglais seulement.

En 1839, la Couronne lance un concours de design public pour l'édifice. Le gagnant du concours, Isaac Smith, principal architecte et entrepreneur de l'Île, a construit la plupart des édifices publics qui s'y élèvent. Les appels d'offres pour la construction de l'édifice sont lancés en 1842.

En mai 1843, une fanfare, un défilé et une allocution du lieutenant-gouverneur marquent la cérémonie de pose de la pierre angulaire. La construction de l'édifice colonial est alors bien amorcée.

Travailler ensemble à l'avenir du patrimoine

Plusieurs diplômés du programme de menuiserie patrimoniale du Collège Holland ont été sélectionnés pour travailler au projet de conservation de Province House grâce à une entente entre le Collège et Parcs Canada. Les étudiants de ce programme apprennent les techniques et la théorie de la menuiserie leur permettant de travailler à des projets d'importance majeure sur le plan culturel. Les diplômés du Collège Holland auront la chance de travailler à divers aspects de la stabilisation du bâtiment, obtenant ainsi une expérience incroyable sur le terrain sous la direction d'experts de Quinan Construction.



(De gauche à droite) Les diplômés du programme de menuiserie patrimoniale du Collège Holland Jenna MacNeill, Steffen MacEwen, Zackery Bernard et Noah Savary examinent les plans détaillés du LHN Province House. (Photo grâce au Collège Holland)



Province House (Stephen DesRoches)

Conseils pratiques pour les visiteurs

Même si le bâtiment est fermé dans le cadre du projet de conservation, Parcs Canada raconte l'histoire de Province House et célèbre les 150 ans du Canada en grand.

Voici quelques activités auxquelles vous pouvez participer en 2017 :

- Participez à la présentation de « L'histoire de la Confédération » du Centre des arts de la Confédération, où vous verrez une impressionnante reproduction de la Salle de la Confédération.
- Assurez-vous de voir le film primé de Parcs Canada « Un édifice, une destinée » portant sur la Conférence de Charlottetown de 1864, à l'affiche auprès de la reproduction de la Salle de la Confédération au Centre des arts de la Confédération.
- Téléchargez l'application gratuite de Parcs Canada propre à Province House : <http://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/pe/provincehouse/visit>

Nous joindre

Parcs Canada s'est engagé à raconter l'histoire de cet important projet de conservation au lieu historique national de Province House.

Courriel : pnipe.peinp@pc.gc.ca

Téléphone : 902-566-7050

Adresse postale :
2, allée Palmer
Charlottetown (ÎPÉ) C1A 5V8